

La vaccination contre la variole du singe désormais possible à l'hôpital Vivalia d'Arlon

La *Travel clinic* de l'hôpital Vivalia d'Arlon vient d'être reconnue centre de vaccination contre la variole du singe (Monkeypox virus).

La vaccination peut prévenir la transmission de ce virus de personne à personne, généralement par le contact de peau à peau avec un individu infecté ou suite à un échange de fluides corporels. Le virus peut également se propager par les gouttelettes respiratoires.

Après une période d'incubation (généralement de 7 à 14 jours), la variole du singe provoque en majorité de la fièvre et des lésions cutanées (taches rouges), boutons, vésicules...) caractéristiques, semblables à celles de la varicelle. La plupart des cas sont bénins et ne causent pas de maladie grave chez les adultes en bonne santé. Les signes cliniques disparaissent généralement sans traitement en deux à quatre semaines.

Quelques cas de variole du singe ont été recensés en province de Luxembourg alors que, selon Sciensano, notre pays comptait 770 cas confirmés au 27 septembre 2022.

La *Travel clinic* de l'hôpital Vivalia d'Arlon qui organisait déjà les vaccinations pour les voyages assurera donc également l'immunisation contre la variole du singe. Des séances y sont prévues deux fois par semaine, sur inscription, et sur recommandation de son médecin généraliste.

Attention qu'il faut réunir certains critères précis pour pouvoir bénéficier de cette vaccination. Ne sont éligibles que les personnes ayant eu des contacts à très haut risque (partenaire sexuel, contact prolongé peau à peau avec une personne présentant une éruption cutanée, etc.) ou haut risque.

Vous trouverez plus d'informations à ce propos sur le site de Sciensano : <https://www.sciensano.be/fr/sujets-sante/variole-du-singe-monkeypox>

Fabian NAMUR

Directeur de la communication

fabian.namur@vivalia.be

0475/33 84 70